

## LE PASSÉ SIMPLE: MISE AU POINT

GUY CORNILLAC\*

**ABSTRACT. *Focus on the Preterit.*** The different elements that compose a definite language condense impressions belonging to human experience. Starting from Gustave Guillaume's theory of language, the author tries to isolate those that compose the preterit tense in French as opposed to those that define the imperfect and the present perfect. He also underlines the reasons that led to the near extinction of the preterit in the so-called spoken French.

**Keywords:** Psychomechanics of language, French preterit tense, human experience, decline of grammatical tense.

**REZUMAT. *Perfectul simplu: precizări.*** Elementele care alcătuiesc o limbă sunt condensatoare de impresii aparținând universului experienței umane. Plecând de la gândirea lingvistică a lui Gustave Guillaume, autorul încearcă să pună în lumină impresiile pe care le condensează înlăuntrul său perfectul simplu, în opoziție cu imperfectul și cu perfectul compus, și subliniază cauzele care au dus la dispariția aproape completă a acestui timp verbal din ceea ce se numește limba vorbită.

**Cuvinte cheie:** Psihomecanica limbajului, perfectul simplu, universul de experiență, declinul timpului gramatical.

Qu'y a-t-il à comprendre – de manière générale – relativement à l'emploi des temps dans une langue donnée ?

Ceci : qu'ils sont chacun un moyen de traduire sous forme linguistique des impressions de l'univers expérientiel de l'homme. Ici les impressions en question sont celles relatives à la durée d'événements particuliers.

Employer un temps grammatical, cela revient donc à projeter sur son propre écran mental – et sur celui d'autrui au besoin<sup>1</sup> – le film d'un événement donné. C'est une manière de le voir et de le faire voir.

Les mots et de morphèmes se comportent ainsi, à l'endroit de l'expérience à traduire, comme des formes regardantes<sup>2</sup>. Par eux, à travers eux, dans le cadre ici

---

\* L'auteur est membre du laboratoire Littérature, Langage et Société de l'Université de Savoie : spécialiste de psychomécanique du langage appliquée à l'enseignement du Français Langue Etrangère. E-mail : guy.cornillac@univ-savoie.fr

<sup>1</sup> Nous voulons souligner ici avec Gustave Guillaume, la fonction humaine, étroitement humaine du langage – humaine avant d'être sociale. Le langage disait-il traite, d'abord et avant tout, du rapport homme-univers, dans lequel est inscrit le rapport homme-homme. Nombreux sont d'ailleurs les actes de langage que nous effectuons par parole intérieure – inaudible - dans lesquels l'autre est absent.

de verbes conjugués, des impressions – la matière regardée – sont saisies et converties en représentation linguistique.

Il s'agit donc de se demander quelles sont au juste les impressions que traduit le passé simple – associé à son complément grammatical, l'imparfait, dans un discours où les deux nécessairement apparaissent.

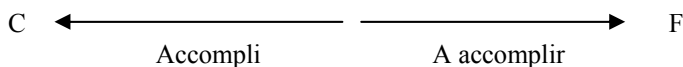
Ces deux temps grammaticaux ont chacun pour effet de nous transporter mentalement dans l'époque passée en nous détachant de l'époque présente. Grâce à eux sont larguées en quelque sorte les amarres avec le présent. La pensée du locuteur – et de l'auditeur conséquemment – est, par leur truchement, tout entière installée dans une époque détachée des vicissitudes de l'instant de conscience vive.

L'effet produit est analogue à celui ressenti au cinéma devant un film. Au cinéma, la pensée du spectateur est transportée dans un lieu du temps autre que celui du moment présent. Le spectateur oublie là ses préoccupations du moment pour partager celles de l'acteur à l'écran : craintes, joie ou tristesse. Il est ailleurs : dans la scène de l'action. Ce qui est présent – la salle, les autres spectateurs, les réalités autour de lui, tout ce qui pourrait porter atteinte à la magie du moment – est oblitéré au profit des événements joués devant lui.

Le couple grammatical imparfait/passé simple est utilisé à une fin analogue.

Dans quelles circonstances ? En littérature, par exemple, où l'objectif visé par le romancier consiste à créer un espace temporel imaginaire dans lequel son propre esprit et celui de son lecteur puissent s'installer en s'évadant du présent et des préoccupations qu'il comporte. Il est important d'être en effet, à la lecture d'un roman, transporté dans un ailleurs temporel – un ailleurs imaginaire – où des événements – généralement fictifs – puissent être mis en scène.

Dans cet imaginaire – celui du temps révolu – l'imparfait a la propriété de montrer la durée des événements en partie accomplie, en partie à accomplir. L'entier de leur durée ne peut être saisie. Les événements sont présentés, comme le démontre Gustave Guillaume dans son enseignement, en cours d'accomplissement. L'image proposée est en général celle-ci :

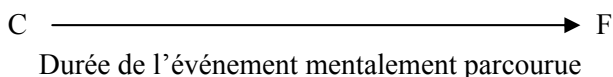


où C représente la limite de commencement de la durée de l'événement – c'est vers cette limite de commencement que la pensée est d'ailleurs tournée – et F sa limite de fin, laissée en perspective.

Le passé simple permet, lui, de saisir, dans ce temps révolu qu'est l'époque passée, la totalité de la durée de l'événement dont il est parlé. Le passé simple est en effet un temps qui nous installe en pensée à la limite de commencement de la

<sup>2</sup> Gustave Guillaume considérait la *langue* dans sa totalité comme une forme regardante à l'endroit de l'expérience humaine en position, selon lui, de matière regardée.

durée en question et permet ensuite à la pensée d'en remonter tous les instants jusqu'à la limite de fin. L'image proposée est figurativement la suivante :



Ainsi dans l'exemple,

*Hier à 8h00, Maria monta les escaliers qui conduisaient à son domicile*

ce sont toutes les marches gravies par Maria qui, rapidement, défilent devant l'esprit, sur notre propre écran mental pourrait-on dire.

Le passé simple nous permet ainsi de voir, en un instant de pensée, le film entier d'un événement – quelle que soit la durée de celui-ci, laquelle n'a rien de ponctuelle, contrairement à ce que quantité de grammaires et de méthodes de FLE laissent encore entendre.

Cette possibilité qu'offre le passé simple de voir en un instant de pensée l'entier d'une durée – quelle qu'en soit l'étendue – confère aux événements relatés avec ce temps une cadence rapide que ne procure pas, comme l'a fait remarquer Roch Valin dans son enseignement, l'imparfait, lequel installe, à l'inverse, une cadence lente.

Avec le passé simple, les événements décrits peuvent s'enchaîner les uns aux autres extrêmement rapidement, de manière séquentielle :

*Il prit du pain, le rompit et le donna à ses disciples en disant...*

*Il prit une tasse de café, lut son journal et s'en alla ensuite voir son amie*

Avec l'imparfait l'impression est au contraire non pas dynamique mais statique - d'où son emploi dans les descriptions. Ceci est dû à l'incomplétude de l'image temporelle proposée.

La durée est, avec l'imparfait, suspendue, incomplète, imparfaite comme l'étymologie l'indique, alors qu'elle est présentée complète avec le passé simple – que l'on devrait, par fidélité à l'image proposée, appeler le *parfait*. Comparer :

*Hier à 8H00 elle lut son journal*

Et

*Hier à 8H00 elle lisait son journal*

*Lisait* nous parle d'une certaine durée accomplie – que l'on peut d'ailleurs quantifier (*elle lisait depuis dix minutes déjà*) – mais laisse en suspens la suite logique de la durée en question.

*Lut* fait au contraire défiler devant notre esprit tous les instants constitutifs de la durée de l'événement en question – autrement dit la saisie de la lecture du journal de la première à la dernière page, même si cette durée n'est pas explicitement évoquée.

Par – delà ces considérations sur la valeur sémantique – il s’agit ici de sémantique formelle - de ces deux temps grammaticaux, l’important à retenir, dans la perspective qui nous intéresse, est qu’ils installent tous les deux la pensée dans le passé ; qu’ils invitent autrement dit à quitter des yeux l’époque présente.

Le couple imparfait/passé composé, à l’inverse, nous propose un va – et – vient constant entre l’époque passé et l’époque présente. Alors que l’imparfait installe la pensée dans l’époque passée, l’emploi du passé composé impose, lui, un retour de celle – ci à l’époque présente. L’esprit fait donc, grâce à ces deux moyens linguistiques, la navette entre le passé et le présent.

Que le passé composé fasse voir le passé à partir de l’époque présente dans laquelle la pensée reste installée, c’est ce que souligne explicitement sa composition grammaticale : emploi de l’auxiliaire *être* ou *avoir* au présent et verbe porteur de la notion de procès au participe passé. On a, avec lui, la possibilité d’évoquer dans l’actualité du présent – dans la situation interlocutive, par exemple – des faits passés.

Cette formation grammaticale, qu’à tort la tradition considère comme un temps – elle ne correspond pas en langue à une position systématique – permet en fait d’exprimer, dans le présent, deux choses distinctes : soit l’intégralité de la durée d’un événement passé, comme dans l’exemple :

*Hier, elle a joué du piano pendant deux heures*

soit, dans le présent, le résultat d’un événement passé, ses séquelles en quelque sorte, comme disait Gustave Guillaume. C’est cet effet de sens résultatif que l’on a dans des exemples comme :

*Tiens, il a plu !*

*Tiens, on a coupé l’arbre de cette place !*

où ce qui est tenu sous le regard de la pensée est respectivement la présence d’un sol mouillé et l’absence de l’arbre sur la place en question.

Rapporter une histoire au moyen du couple imparfait/passé composé ne permet donc pas à la pensée, à l’inverse de se qui se produit avec le passé simple, de s’évader de l’époque présente.

L’attention du locuteur et de l’interlocuteur étant maintenue dans la réalité du moment, on conçoit qu’il disconvienne à l’évocation de contes. Raconter, à l’aide de ce moyen linguistique, une histoire à un enfant pour l’aider à s’endormir aurait sur lui un effet contraire à celui recherché. A la différence de l’adulte, qui est souvent encombré d’un présent qu’il cherche par conséquent à fuir, l’enfant, lui, se nourrit de ce que le présent contient – et cela retient toute son attention. Il importe donc, à certains moments, de le soustraire à cette attention qui le tient éveillé. C’est ce que l’on obtient avec le couple grammatical imparfait/passé simple.

Le passé composé est la construction grammaticale propice au maintien de la pensée dans l’actualité expérientielle des choses ; le passé simple, lui, au contraire, est le temps grammatical de l’exode du présent, du retour de la pensée sur le passé et du maintien de celle-ci dans cette époque imaginaire.

On conçoit donc mieux, à la suite de ce qui précède, la faveur dont bénéficie dans le discours interlocutif le couple imparfait/passé composé. On conçoit aussi que ce soit le moyen linguistique auquel il est recouru lorsqu'aucune intention d'évasion de l'époque présente n'est recherchée. Ceci est le cas, par exemple, dans la presse, dans la correspondance, dans tout ce qui est de l'ordre de l'information rapportée au présent d'instant en instant vécue par le locuteur et l'interlocuteur.

Mais, dès que le besoin se fait sentir – dans les mêmes circonstances – de sortir du présent, le passé simple surgit. On est alors entraîné, par ce moyen linguistique, vers la scène de l'action – comme cela se passe au cinéma. Cette distanciation donne aux faits, par simple effet grammatical, un relief particulier. L'histoire ou l'anecdote rapportée s'en trouve grandie, théâtralisée en quelque sorte. Avec le passé simple, qui nous installe en pensée dans l'époque passée, les événements sont présentés avec plus d'amplitude. Au lieu d'insister, comme le fait le passé composé, sur la durée révolue de tel événement, le passé simple nous invite en plus à en parcourir rapidement le développement. C'est un effet couramment utilisé là même où le passé composé prédomine. Ainsi, par exemple, un journaliste de la presse écrite – ou parlée – rapportant un événement sportif – course automobile ou match de football – peut-il, pour en faire revivre certains moments forts, recourir, par parenthèse, au passé simple.

Dans un discours plus étendu, le passé simple produit un effet quasi hypnotisant dans la mesure où le sujet parlant et le sujet écoutant deviennent absents de la situation présente et transportés dans l'imaginaire de l'histoire survenue. Or ces situations où l'on cherche, par le langage, à s'évader du présent ont quasiment disparu dans nos sociétés. Il en reste des traces ici ou là dans certains parlars régionaux et dans l'italien méridional.

De manière générale, d'autres moyens – la lecture, le cinéma, la télévision – se sont incontestablement substitués à la parole pour assouvir ce besoin. De ce fait, la prise de parole au passé simple est devenu un acte individuel osé que l'on ne se permet plus.

Il faut en effet, là où l'habitude s'est perdue, une grande confiance en soi – du courage presque – pour manipuler en quelque sorte la conscience de son auditoire de telle manière qu'elle lâche prise avec l'époque présente, lieu d'existence, par définition, du sujet pensant et parlant. De ce fait, pour un discours ayant une certaine étendue, seuls les conteurs professionnels osent encore ce geste linguistique. Les mères qui racontent une histoire à leur enfant y recourent aussi systématiquement. L'acte de parole, dans ce contexte particulier où la mère occupe une place toute-puissante à l'égard de l'enfant, se produit là de manière tout à fait naturelle. Certains hommes dont la vie aura été mise en scène, des hommes qui ont la conscience d'avoir fait l'histoire – hommes politiques, grands penseurs, hommes de science – pourront eux aussi – parfois même avec l'emploi de la première personne – recourir à ce moyen linguistique pour revenir sur des faits de leur propre histoire.

Ainsi donc, ce n'est pas, dans les contextes linguistiques où le passé composé domine, la disparition du passé simple qui est à constater – comme on aime le souligner communément en linguistique –, mais plus exactement, la disparition des conditions de son emploi. L'évasion du présent – indispensable à l'homme pour la mise au repos de son activité mentale – a été confiée, dans les sociétés individualistes qui sont les nôtres à présent, à d'autres moyens, lesquels, on peut le déplorer, ne sont pas de nature à favoriser l'échange verbal animé entre les hommes.

## BIBLIOGRAPHIE

- BENVENISTE, Émile, *Problèmes de linguistique générale*, 1, Paris, Gallimard, 1966.  
□, *Problèmes de linguistique générale*, 2, Paris, Gallimard, 1974.
- CORNILLAC, Guy, « Alcune rappresentazioni del tempo nell'opera di Gustave Guillaume », *Studi Filosofici*, XXV-XXVI, Naples, pp. 247-257, 2002-2003.  
□, « Gustave Guillaume : le Langage et l'Homme » in *Une traversée du XXème siècle : arts, littérature, philosophie. Hommages à Jean Burgos*, Chambéry, Université de Savoie, 2008, pp. 389-392.  
□, « Gustave Guillaume : une vie, une oeuvre » in *Langages*, 178, Juin 2010, pp. 11-20.
- CORNILLAC, Guy et MARTONE, Arturo, « La messa in scena del discorso. L'uso del passato remoto nel parlato dell'italiano meridionale » in *La Comunicazione parlata*, Napoli, Liguori 2008, vol. 1, pp. 501-510.  
□, « Gustave Guillaume : une vie, une oeuvre » in *Langages*, 178, Juin 2010, pp. 11-20.
- GUILLAUME, Gustave, *Temps et Verbe*, Paris, Champion, 1970.  
□, *Langage et science du langage*, Paris, Nizet et Québec, Presses de l'Université Laval, 1973.  
□, *Principes de linguistique théorique*, Québec, Presses de l'Université Laval et Paris, Klincksieck, 1973.  
□, *Leçons de linguistique, 1943-1944*, Québec, Presses de l'Université Laval et Lille, Presses Universitaires de Lille, 1990.